

## *La violence contre les femmes en Suisse - Résultats d'une enquête internationale*

### *En bref...*

Pour la première fois, une étude internationale a pour ambition de cerner la violence contre les femmes dans son ensemble, et pas uniquement dans le cadre du couple. Les résultats suisses sont riches en enseignements:

- 1) La violence contre les femmes, même dans ses manifestations les plus graves, est loin d'être anecdotique. Tout particulièrement, si l'on considère la prévalence sur la vie entière (et pas seulement sur une année). En ce sens, le sentiment d'insécurité répandu parmi les femmes est justifié.
- 2) Les agressions commises à l'extérieur du couple sont plus fréquentes que celles entre partenaires. Cependant, c'est plus souvent dans le cadre du couple que des femmes ont subi des violences physiques extrêmes.
- 3) Une partie importante des violences conjugales concerne des ex-partenaires.
- 4) Une caractéristique importante des partenaires violents est un penchant généralisé à la violence.

**Pour en savoir plus:** Killias M., Simonin M., De Puy, J (2004), *Violence experienced by women in Switzerland over their lifespan*, Bern: Stämpfli.

\*\*\*\*\*

### **Introduction**

**A** lors que la problématique de la violence contre les femmes prend de l'importance depuis deux décennies, une enquête d'ampleur internationale sur ce sujet a été mise sur pied pour la première fois. Ce sont deux instituts onusiens, HEUNI (Helsinki European UN Institute for Crime Prevention and Control) et UNICRI (UN Interregional Crime and Justice Research Institute à Turin), qui ont initié le projet et se sont attelés aux travaux préparatoires. Suite à cela, environ 30 pays ont décidé de débiter le projet, en utilisant chaque fois une méthode et un questionnaire uniformisés.

CRIMISCOPE vous propose de découvrir ici les résultats suisses, qui sont parmi les premiers à être rendus publics sur l'ensemble des pays participants. Ces données s'appuient sur des entretiens téléphoniques, menés entre avril et août 2003 auprès de 1975 femmes âgées de 18 à 70 ans, vivant en Romandie et en Suisse alémanique. Le questionnaire nous a permis d'appréhender 8 types de violence, s'inscrivant dans différentes possibilités quant à la

relation entre la victime et son agresseur. Par ailleurs, de nombreuses questions sur les détails des actes reportés étaient également posées aux répondantes.

Le présent CRIMISCOPE constitue une synthèse des principaux résultats, qui sont présentés de manière plus détaillée dans l'ouvrage consacré à cette étude et publié ces jours (références exactes ci-dessus).

### **Prévalence des différents types de violence**

**L**e tableau suivant présente les prévalences sur un an et sur la vie des différents types de violence pris en compte dans le questionnaire.

**Tableau 1 : Pourcentage de victimes des différents types de violence, au cours d'une année et durant la vie entière (N = 1975)**

Victimisations	Durant l'année dernière	Durant la vie entière
<b>Violences physiques et menaces</b>	<b>1.9</b>	<b>26.6</b>
<b>Violences physiques (sans menaces)</b>	<b>1.3</b>	<b>19.9</b>
dont: menacer de blesser physiquement	1.0	13.9
dont: pousser, agripper, tordre le bras ou tirer par les cheveux	0.8	11.3
dont: gifler, frapper avec le pied, le poing ou un objet, mordre	0.5	10.8
dont: tenter d'étrangler, d'étouffer de brûler ou d'ébouillanter intentionnellement	0.1	2.6
dont: attaquer, menacer ou blesser avec un couteau ou une arme à feu	0.1	3.3
<b>Violences sexuelles</b>	<b>1.7</b>	<b>25.2</b>
<b>Viol et tentative de viol</b>	<b>0.5</b>	<b>10.7</b>
dont: viol	0.3	5.6
dont: tentative de viol	0.3	6.8
dont: embrasser, toucher avec une connotation sexuelle	1.3	18.0
<b>Total</b>	<b>3.2</b>	<b>39.4</b>

Nous remarquons qu'un peu plus d'une femme sur 4 a été victime de violences physiques ou de menaces durant la vie. Par ailleurs, un quart des femmes ont été victimes de violence sexuelle durant leur vie, et pour la même période, environ 11 pour cent de nos répondantes reportent des cas de viol (tentatives incluses). Les prévalences prises sur un an sont largement plus basses, avec un taux de violence global d'un peu plus de trois pour cent. Cependant,

les taux calculés sur la vie entière des répondantes sont là pour nous rappeler que, sur toute une existence, la violence envers les femmes est malheureusement loin d'être anecdotique.

Le tableau suivant présente les taux de violence selon le type d'agresseur. Nous remarquons que la violence se produit plus souvent en dehors du couple qu'entre partenaires.

**Tableau 2: Pourcentage de femmes victimes sur une année et durant la vie entière, en fonction de la relation entre la victime et son agresseur (N=1975)**

Type d'agresseur	Durant l'année dernière	Durant la vie entière
<b>Violence par tout type de partenaire*</b>	<b>0.9</b>	<b>10.5</b>
Partenaire actuel**	0.4	2.4
Ex- partenaire***	0.7	12.9
<b>Totale de la violence par les non partenaires</b>	<b>2.6</b>	<b>32.0</b>
Ami / connaissance / collègue	1.3	18.9
Membre de la parenté	0.2	4.3
Inconnu	1.3	14.4
<b>Total</b>	<b>3.2</b>	<b>39.4</b>

\*taux basés sur les femmes ayant au moins un partenaire ou ex-partenaire (N=1882)

\*\*taux basés sur les femmes ayant actuellement un partenaire (N=1627)

\*\*\*taux basés sur les femmes ayant eu au moins un ex-partenaire(N=1259)

En effet, nous constatons que si une femme sur 10 a été victime d'un partenaire durant sa vie, ce même taux atteint plus de 30 pour cent en ce qui concerne les non-partenaires. La violence envers les femmes se situe donc souvent en dehors de la relation de couple. Cette différence est toutefois due à la part

des menaces et infractions sexuelles qui sont plus souvent commises par des non-partenaires. Sur le plan de la violence physique, les agressions les plus sérieuses (par exemple, étrangler, étouffer, brûler) impliquent plus souvent un partenaire, et surtout un ex-partenaire. Dans le groupe des non-partenaires,

ce sont les connaissances (de tous les degrés), puis les inconnus, qui présentent des taux de violence importants. Parmi les partenaires, ce sont très nettement les "ex" qui ressortent comme étant les plus violents.

pouvant être observées sont présentées dans le tableau suivant.

## Profil des partenaires violents

Notre étude a permis d'analyser plus en détail les profils respectifs des partenaires actuels et précédents violents. Les différences

**Tableau 3 : Profil (en %) des partenaires actuels (violents et non-violents) et précédents (violents).**

Caractéristiques du partenaire	Partenaire actuel non-violent (N=1588)	Partenaire actuel violent (N=39)	Ex-partenaire violent (N=163)
Education			
- école obligatoire +	8.4	15.4	23.9
- apprentissage	58.4	53.8	59.9
- haute école + #	33.2	30.8	16.2
Nationalité suisse +	82.6	76.9	66.7
Revenu du ménage en CHF			
- moins de 2'500 +	3.5	7.7	7.4
- entre 2'500 et 5'000 * +	24.6	38.4	44.8
- entre 5'000 et 7'500 +	28.0	28.2	20.2
- plus de 7'500 * +	34.4	20.5	21.5
La répondante a accès au revenu du ménage + #	80.4	76.3	52.2
Les parents ont eu une influence dans le choix du partenaire +	7.1	11.1	19.6
Boit parfois trop * + #	19.7	44.7	62.2
A eu une expérience avec la drogue* +	11.1	26.3	28.4
Violence à l'extérieur de la famille * +	4.8	32.4	36.4
Problèmes avec la police pour cette violence à l'extérieur de la famille* +	0.8	10.3	14.1

\*=différence significative (p < .05) entre partenaires actuels non-violents et partenaires actuels violents

+ = différence significative (p < .05) entre partenaires actuels non-violents et ex-partenaires violents

# = différence significative (p < .05) entre partenaires actuels violents et ex-partenaires violents

Comme nous pouvions l'attendre, des différences claires existent entre les hommes violents envers leur partenaire (anciens et actuels) et ceux ne l'ayant pas été. Mais plus encore, et c'est là un enseignement notoire de cette étude, les ex-partenaires violents cumulent toute une série de caractéristiques défavorables, ce qui les différencie des actuels non-violents, mais également des actuels violents. Que ce soit en terme d'éducation, de revenu du ménage, de consommation de drogue et d'alcool

ou de violence en dehors du cadre familial, ces derniers sont clairement un groupe se distinguant, d'une manière négative, des partenaires actuels. Par ailleurs, ils laissaient moins souvent leur partenaire avoir accès au revenu du ménage et ils ont plus souvent été en partie imposés par les parents de la répondante.

Un biais éventuel pourrait être le fait que les répondantes aient plus de facilité à décrire les

facettes négatives de quelqu'un avec qui elles n'ont plus de relation. Cependant, cet élément peut plus difficilement influencer sur des données objectives telles que le revenu ou l'éducation.

## Tentatives d'explication - analyses multivariées

Le risque de violence provient de l'interaction entre différents facteurs. La régression suivante prend ainsi en compte différentes variables s'étant avérées significatives lors des modèles bivariés. Seul le dernier stade de la régression est présenté ici.

**Tableau 4 : Taux de victimisation par le partenaire actuel durant la vie entière (toutes formes de violences), en fonction des caractéristiques de la victime et du partenaire (N=1627 femmes, parmi lesquelles 39 ont été victimes de violence d'un partenaire actuel)**

	Sig.	Exp.(B) <sup>1</sup>
La répondante est active professionnellement ou en formation	.032	0.422
La religion joue un rôle dans la vie quotidienne de la répondante	.044	2.226
Le partenaire boit parfois de manière excessive	.028	2.482
Le partenaire a déjà consommée de la drogue	.046	2.673
Le partenaire a déjà été violent à l'extérieur de la famille	.000	8.541
Nationalité étrangère du partenaire	.044	2.486
Constant	.000	.011

A l'exception du rôle de la religion dans la vie de la répondante, et de son activité professionnelle, les variables déterminantes sont les caractéristiques du partenaire. Son origine, son penchant pour l'alcool ou la drogue semblent jouer un rôle dans l'augmentation du risque de violence envers sa partenaire. Mais la variable la plus fortement liée à la violence dans le couple est le fait d'avoir un partenaire qui est violent également en dehors du cadre familial. Lorsque son partenaire a un tel comportement, le risque de violence pour la femme augmente d'un facteur de 8.5! Ce résultat renforce l'idée que la violence soit bien souvent un comportement général, s'exprimant dans divers aspects de la vie d'un individu. Ce résultat semble en ligne avec une observation en Angleterre, selon laquelle la violence conjugale est étroitement liée

<sup>1</sup> L' "odd's ratio" -Exp(B)- indique de combien la variable augmente le risque. Si cette valeur est de 1, la variable n'a pas d'influence.

à une carrière violente générale, dont les débuts se manifestent à l'âge scolaire.<sup>2</sup>

## Le cycle de la violence- ou l'amorce d'une amélioration?

D'une manière intéressante, nos résultats confirment et relativisent à la fois l'influence qu'ont les expériences de violence dans l'enfance sur le risque d'une victimisation à l'âge adulte. Si certaines corrélations ont pu être observées dans ce sens, cette notion de cycle entraînant une reproduction des comportements violents ne permet d'expliquer qu'une part réduite du volume de violence constaté par notre étude. Certes, les hommes ayant subi ou observé des actes de violence durant leur enfance sont plus souvent violents à leur tour. Mais la plupart des hommes n'ont pas vécu cela, et parmi ceux qui ont eu des expériences de violences dans l'enfance, une grande majorité ne reproduira pas ce comportement.

Un autre point intéressant est que les répondantes les plus jeunes affirment plus rarement avoir subi des actes de violence ou avoir observé de la violence entre leurs parents quand elles étaient enfant. Cette observation peut appuyer l'idée d'une baisse de la violence dans la famille, d'autant plus si l'on considère que la tolérance face à ces comportements a certainement diminué. Selon nos données, il semblerait que le changement de comportement ait eu lieu pour les générations nées après la deuxième guerre mondiale.

## Les attentes des femmes face à la police et la justice

Environ 30 pour cent des violences physiques et 6 pour cent des violences sexuelles sont dénoncées à la police. Par ailleurs, les violences des inconnus ne sont pas plus dénoncées que celles du partenaire (29, respectivement 28 pour cent). Lorsque l'on demande aux répondantes ce que devrait être la priorité dans le travail de la police, elles considèrent que la violence dans la sphère publique devrait occuper cette position. Cet avis est moins marqué chez les victimes d'un partenaire, mais il reste néanmoins majoritaire. Par ailleurs, les femmes interrogées semblent partagées concernant la nouvelle législation sur la poursuite d'office de la violence conjugale, même si, assez logiquement, les victimes y sont un peu plus favorables. En ce qui concerne les sanctions recevant le plus d'avis favorables pour punir la violence domestique, ce sont les peines privatives de liberté qui sont les plus

<sup>2</sup> Farrington, D.P. (1994). Childhood, Adolescent, and Adult features of Violent Males. In Huesmann, L.R. *Aggressive Behavior: Current Perspectives*. New-York: Plenum Press (pp. 215-240).

citées. En revanche, les amendes –qui devraient se substituer aux courtes peines privatives de liberté dès 2006- sont moins populaires.

## Comparaisons internationales

**A** l'heure actuelle, des résultats issus des enquêtes australiennes, tchèques et danoises sont disponibles. Le taux de violence conjugale y est supérieur aux résultats suisses, ce qui peut être lié à une plus grande facilité pour les couples d'obtenir la séparation dans notre pays. Les données issues d'enquêtes américaines laissent à penser que les femmes de ce pays sont plus souvent victimes de viol (ou tentatives) dans la sphère privée, alors qu'en Suisse, ce type d'expérience se produit plus fréquemment dans l'espace public. Ceci peut s'expliquer par la plus grande présence des européennes dans la sphère publique, de même que par les hauts taux de victimisations sexuelles constatés dans les collèges aux Etats-Unis.

## Conclusion

**L**e fait que la violence dans le couple soit en nombre absolu moins fréquente que la violence dans la sphère publique met en évidence l'importance de la prévention de la

violence de manière générale. En outre, puisque la violence est surtout liée au profil violent de l'homme, il y a lieu d'intensifier des mesures centrées sur la prévention de la violence dès l'âge scolaire.

Etant donné l'importance de la violence des ex-partenaires, il conviendrait de développer des mesures spécifiquement centrées sur les couples qui se séparent, même si la question de savoir si cette violence s'est manifestée avant, après, ou durant la séparation reste ouverte. Par ailleurs, et encore plus si l'on sait que les hommes violents possèdent plus souvent des armes à feu, il serait adéquat d'être vigilant lors des phases de rupture et de prendre les mesures de sûreté qui s'imposent. Il faudrait enfin chercher à appréhender les problèmes de violence envers les femmes dans les différents aspects de la vie quotidienne, ce qui implique la mise en place de véritables réseaux de soutien. De telles initiatives se sont multipliées au fil des dernières années, notamment dans le cadre des lois cantonales de protection contre la violence.

Ont contribué à ce numéro:

Mathieu Simonin, Martin Killias  
&  
Jacqueline De Puy

Rédaction: Prof. P. Margot et Prof. M. Killias, ESC, UNIL, 1015 Lausanne

Veuillez adresser vos remarques et communications à:

Secrétariat du Crimiscopie  
UNIL - Ecole des sciences criminelles  
CH-1015 LAUSANNE

☎ (021) 692 46 44  
Fax (021) 692 46 05  
Int. (+ 41 21) 692 46 44